

PROGRAMME DE LA JOURNEE PREVENTION « PRATIQUES ADDICTIVES EN MILIEU DE TRAVAIL »

9h00 – 17h30

Objectifs

Appréhender les enjeux, aborder les difficultés rencontrées et apporter des solutions concrètes à la thématique des pratiques addictives en entreprise.

Mettre en œuvre une démarche active de prévention des pratiques addictives en entreprise.

Déployer une procédure d'urgence opérationnelle en matière de gestion des pratiques addictives.

Programme

1. Définitions et état des lieux chiffré

- addictions et pratiques addictives
- substances psychoactives licites et illicites
- de l'abstinence à la dépendance

2. Gestion des pratiques addictives en milieu de travail : un enjeu juridique, financier et humain pour l'entreprise

Focus sur l'alcool, les stupéfiants, le tabagisme et le vapotage Prévenir, dépister, interdire et réglementer

- textes de référence, apports jurisprudentiels et évolution
- état d'ivresse, postes de sécurité et flagrant délit
- pratique des contrôles : valeurs réglementaires, moyens de contrôle et difficultés pratiques, modalités de contestation
- sanctions
- exemples de clauses du règlement intérieur

3. Prévention des pratiques addictives en milieu de travail

- proposition d'une démarche active de prévention

4. Procédure d'urgence : gestion d'un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive

- mise en œuvre d'une démarche d'urgence

Méthodes pédagogiques

Cette formation concrète et pragmatique avec des exercices et des exemples se veut un lieu d'échange, de retours d'expérience et de témoignages de bonnes pratiques.

Un support pédagogique papier est remis à l'ensemble des participants

12h30 – 14h00 : Déjeuner

La pause déjeuner sur place avec plateaux repas, facultative, est au prix de 18€ net de TVA à la charge de chaque participant.